ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE

~~Represente tres hum~~

Lamartiniere ~~Supplie tres instamment que M Boussel~~
a l'honneur de representer ~~Monseigneur~~ tres humblement
~~de vouloir bien en conferant avec M. le Controleur General de~~
a Monseigneur le Controlleur General
~~l'affaire du College de Chirurgie de Paris, lui representer~~ que pour former
un etablissement qui soit digne de la protection que sa majesté veut
bien marquer pour ses Ecoles de Chirurgie de Paris et qui satisfasse en meme
tems aux differentes vues de bien public que l'on se propose par
cet etablissement, il seroit d'une necessité indispensable d'accorder
aux Chirurgiens le College de Bourgogne en entier, avec ses
dependances, sans aucune distraction des terreins et maisons
qui font partie de son emplacement.

Cette necessité est fondée sur ceque la multiplicité des
Cours et exercices qui font l'objet des instructions qui se donnent aux
Ecoles de Chirurgie, exige pour le plus grand avantage des Eleves
un certain nombre de lieux separés les uns des autres dans les-
quels ces instructions puissent se faire de maniere à ne se
point nuire mutuellement: que plus elles seront partagées, plus
elles deviendront utiles: moins les assemblées seront tumultueuses.
Que l'Ecole pratique, par exemple, dans laquelle les
Ecoliers sont occupés à dissequer les Cadavres, a preparer
les pieces d'anatomie &c ne peut etre commodement
placée que dans une salle eloignée non seulement

ARC 10 D. 20 n° 2

ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE C N

du centre des autres classes, mais même de la vue des
maisons voisines, tant à cause de la repugnance qu'inspire
naturellement dans le public la dissection des Cadavres, que
parceque l'odeur qui en exhale, l'ecoulement des eaux, du sang &c
quelques precautions que l'on prenne, peut exciter les plaintes
du voisinage. Il est donc essentiel dans la formation d'une
nouvelle Ecole de Chirurgie de prevenir les inconvenients
qui naitroient à cet egard, en placant cette Ecole pratique
dans un lieu isolé; et les maisons situées dans l'extremité
du Cul de sac du Paon dependantes du College de Bourgogne
seroient tres convenables à cet effet.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

L'ordre des matieres dans l'arrangement
des pieces d'anatomie, des instruments de Chirurgie,
de la Bibliotheque &c: Les Cours particuliers de
Physiologie, Pathologie, Therapeutique, des
~~accouchemens~~, operations, maladies des yeux, et
autres de toute espece sur lesquels il y a des cours
et leçons etablies au College de Chirurgie: ~~exigent~~
Principalement les instructions pour les Sages-femmes
que la decence ne permet pas de reunir dans un meme lieu avec les

ACADÉMIE DE MÉDECINE

comme aussi les exercices et assemblées de l'academie Royale de Chirurgie exigent ~~aussi~~ pareillement ~~exigent egalement~~ ~~necessairement~~ des lieux distincts et separes des Classes particulieres qui ne peuvent être trop multipliées pour la plus grande utilité publique. Les maisons du College de Bourgogne dont la plupart sont bonnes peuvent servir dès a present à ces differens usages, sans autres reparations à cet egard que quelques cloisons qui peuvent se faire a peu de frais. au lieu que le College d'Invilles qui tombe en ruine retarderoit peut etre encore longtems l'etablissement projetté par l'impossibilité où se trouvent les Chirurgiens de Paris de faire aucune depense pour sa reconstruction. [Le transport de leur amphitheatre actuel dans l'emplacement du college de Bourgogne, dont la depense pourroit monter à une trentaine de mille livres, et la construction d'une principale porte d'entrée qui repondroit plus ou moins suivant la depense qu'on y voudroit faire à la gloire du Roy fondateur, — seroient les seuls secours ~~college dans le moment de profiter des circonstances uniques qui se presentent~~ + pour eriger dans la Capitale du Royaume une Ecole de Chirurgie qui reponde à la celebrité de cette premiere ville du monde, à l'interêt que le Roy veut bien y prendre, et à l'utilité tres sensible qui doit resulter d'un pareil etablissement trop negligé jusqu'ici et dont l'avantage est notoirement superieur à celui de tous les colleges d'humanités et de Belles Lettres que la Pieté peu eclairée de nos peres n'a que trop prodiguée dans les siecles precedens. ~~ces Etudians ...~~

ECOLE ROYALE DE CHIRURGIE
ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE
ARC 10 d. 20 n° 2

+ quils oseroient d'ailleurs se permettre des bontés de sa Majesté pour les mettre en etat de jouir de cette concession.

Il seroit peut etre difficile de trouver jamais d'une circonstance aussi favorable pour eriger en *

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE